

Le Monde

M A G A Z I N E

M 00146 - 1128 - F: 2,50 €



ÉOLIENNES LE VENT DE LA POLÉMIQUE

SOLUTION PROPRE ET NÉCESSAIRE CONTRE
LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE OU DANGEREUSE NUISANCE
POUR CEUX QUI VIVENT À PROXIMITÉ ?

EN COUVERTURE

ÉOLIENNES UN VENT DE RÉVOLTE SE LÈVE

GÉANTES

Eoliennes installées à Coren (Cantal) depuis mars 2007. Le pylône fait près de 100 m de hauteur. Au pied de l'une d'elles, l'abbé Roze, qui milite contre ces machines depuis qu'il en a constaté les effets délétères sur les habitants de la région.



Stress, nausées, insomnies, vertiges, irascibilité, dépression... Les témoignages s'accumulent de façon troublante : il ne ferait pas bon vivre à proximité des éoliennes génératrices d'électricité. Alors qu'au sommet de Copenhague, du 7 au 18 décembre, gouvernements, industriels et écologistes vont mettre en avant l'importance des énergies renouvelables face à l'urgence climatique, enquête chez les maudits du vent.

LAURENT CARPENTIER
PHOTOS BASTIEN DÉFIVES
POUR LE MONDE MAGAZINE

Jeudi 4 décembre 2008. Vent sud-ouest. Bruit infernal de partout. À 22 h 15, appelé la préfecture pour cette cause... Dimanche 11 janvier. 17 heures. Battements de tous sens... Dernière semaine de mars, pendant plusieurs jours et sans arrêt toute la journée, bruits lourds et lassants. Vent nord-ouest... » Noëlle est fatiguée. C'est la saison des coings et, hier, quand elle a voulu aller les ramasser, elle est revenue comme ivre. C'est toujours la même chose et elle a arrêté de tenir sur des feuilles quadrillées à marge rouge le journal de ses cauchemars. Depuis que les éoliennes sont apparues sur le plateau en 2005, ce sentiment diffus de mal-être ne la quitte plus. La colère non plus. « Il y a le mouvement des pales qu'on ne peut s'empêcher de regarder et qui vous donne la nausée, il y a les vibrations dont vous ne savez d'où elles viennent, et si ça n'est pas simplement dans la tête. Enfin il y a le bruit, lincinant, permanent, comme un bruit de batteuse. Mais un bruit qui change tout le temps, sans prévenir. Des éoliennes, j'en ai trois au-dessus de moi. La plus proche est à 345 mètres. »

L'ÉOLIEN, C'EST LA GUERRE DANS LES CAMPAGNES.
C'EST LA CORRUPTION QUI NOUS GANGRÈNE... »
JEAN MARTY, COLLECTIF AGIR EN LÉVÉZOU



LÀ-HAUT SUR LA COLLINE Gérard et Fabienne Vidal habitent à 600 mètres d'une rangée d'éoliennes, au Lévezou (Aveyron). Ils souffrent depuis qui de dépression, qui de nausées... Ils sont membres du collectif Agir en Lévezou, dont Jean Marty (à droite) est l'initiateur.

« Mais ce n'est pas la distance qui compte, contrairement à ce qu'on croit. Si je vais à la forêt, là-bas, dans les arbres, cela peut démarrer d'un coup comme un ronflement d'avion ! La vérité c'est qu'elles me font peur ! »

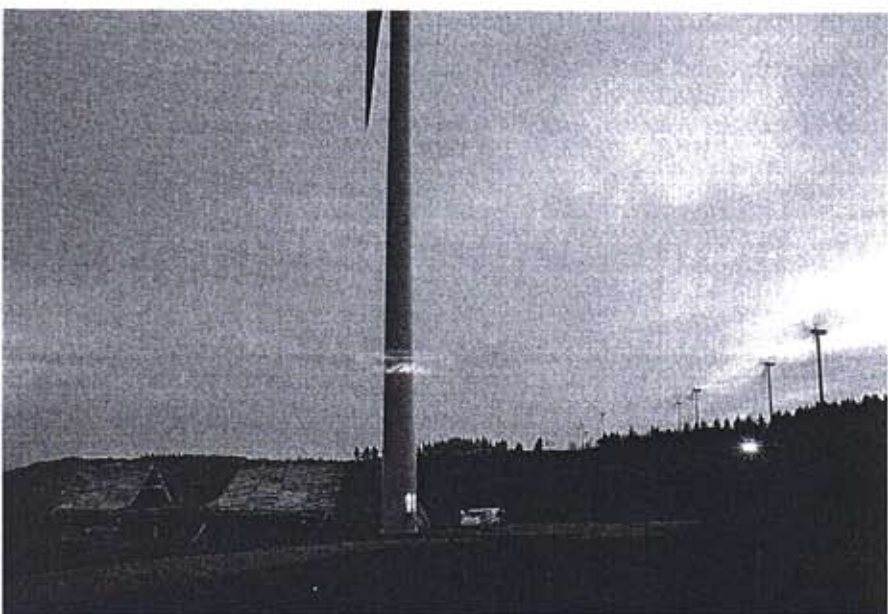
IMPRESSIONNANTE COLÈRE

Le plateau d'Ally, au-dessus de Brioude, à la frontière de la Haute-Loire et du Cantal : c'est ici que fut créé en 2005 un des premiers parcs éoliens de France. Au début, on y vint par cars entiers pour voir « comment c'était », les éoliennes. Et puis les cars se sont vidés parce que les aérogénérateurs, le terme technique pour désigner ces machines, avaient conquis la France. Plus de 2 000 déjà implantés. 8 000 à l'horizon 2020, si on en croit les objectifs fixés par le gouvernement. Pas un département qui n'ait son projet d'implantation, ses géomètres en reconnaissance... Et désormais sa révolte qui gronde. Car l'énergie du vent, propre et sans reproche, est en train de se trouver des ennemis qu'elle ne soupçonnait pas : les hommes. Ceux qui vivent à proximité de ces grands pylônes de plus de 100 mètres de haut. Et ce qui pourrait ressembler depuis Paris à des jacqueries sans lendemain est en train de se transformer en mouvement de résistance.

Dans la cuisine de Noëlle Machet, ils sont quelques-uns rassemblés autour de la table en Formica, entre le calendrier de La Poste, un poster souriant de vaches certifiées salers et une cuisinière à bois qui ronronne doucement. Parmi eux, l'abbé Roze, qui jusqu'ici devisait sagement, est soudain pris d'une impressionnante colère, de celles qui agitent les bras et dilatent les pupilles. « On envoie des truands, des businessmen, dans les campagnes. Ici les gens sont des agneaux, et ils se font manger ! On leur fait signer des promesses de baux. On leur dit : "Cela n'engage à rien". On leur répète : "C'est le vent, cela ne fera aucun bruit." Une fois signées, c'est trop tard, ils ne savent plus se dédire. Et après ils tombent malades, ils souffrent, on les prive de leur être... » L'abbé Henri-Dominique Roze est originaire de Touraine mais voici des années qu'il s'est installé en Auvergne. Et depuis qu'il a vu ce qui se passe dans ses montagnes, ces moissons d'éoliennes pousser au nom de la défense de la planète sans se préoccuper du bien-être de ses habitants, il a pris son bâton de pèlerin pour aller sauver les brebis prises dans la tourmente : « Dans l'Eglise, on a de beaux raisonnements mais, souvent, on reste loin du problème. Si on se rapproche, alors, évidemment, on se mouille. Cela ne fait pas plaisir à tout le monde mais je le lui ai dit, à l'évêque :



PLAINTÉ SILENCIEUSE Ludovic Monneret, au Lévézou, paie lui aussi le prix des éoliennes : acouphènes, maux de tête, irritabilité.



CRÉPUSCULE VROM-BISSANT Au Lévézou, près du parc éolien. Au premier plan, un aérogénérateur en maintenance.

« On se donne rendez-vous dans deux-trois ans, vous serez content d'avoir eu un prêtre qui a dit non ! »

Tous racontent la même histoire. Celle d'une vie confisquée, du deuil d'une terre qui était leur, avec ses bourrasques de vent (« Mais le vent c'est naturel... »), le chant des oiseaux, l'écho de la forêt et des vaches au loin. Et qui est devenue le pays du « pffouh pffouh pffouh » des immenses pales des éoliennes – 10 tonnes chacune – qui surplombent leurs maisons. Le plateau compte 26 éoliennes, qu'ils connaissent toutes par leur nom (« Moi, je suis sous la 23... L'autre jour j'étais allé aux champignons vers la 17 quand... ») et dont ils comptent le nombre de tours par minute pour vérifier si elles sont en production ou au repos. Des ennemies... Marie-Rose, c'est sa fille Ophélie qu'elle a vue devenir toute blanche. Monique, c'est l'alternance de l'ombre et de la lumière au fil du passage des pales sur le sol de sa cuisine qui lui a donné le tournis.

Au bout de la table, la femme qui ne veut pas dire son nom par peur de représailles de l'équipe municipale pro-éolien, pour qui elle travaille, précise : « Au début, je n'étais pas contre. C'est après que j'ai compris. Là où j'habite, les maisons forment comme un corridor. Le bruit des éoliennes s'y engouffre, et les murs deviennent des caisses

de résonance. Depuis, j'ai de la tension et des problèmes d'oreilles. » Quant à Yves Bagès, il raconte, lui, comment, alors qu'il avait trouvé quelqu'un pour prendre la relève sur ses 80 hectares de bonne terre, les éoliennes ont fait fuir l'étranger jusque dans le Jura... Il a fallu trois ans au paysan pour trouver quelqu'un qui consente à exploiter ses terres, un jeune d'un bourg voisin que les éoliennes n'inquiétaient pas. « Depuis, il ne chante plus la même chanson. Parce qu'il faut les vivre pour le croire. De loin on peut trouver ça beau, ces machines, mais chez moi, quand le vent souffle du nord, elles peuvent vous rendre fou. »

Nausées, migraines, insomnies, irascibilité, bourdonnements, sentiment d'oppression, vertiges, dépression... les mêmes symptômes que l'on retrouve partout. Et trois grands accusés : la nuisance sonore, les infrasons – ces bruits si bas qu'ils ne sont pas perceptibles à l'oreille humaine mais dont les vibrations auraient une action invisible sur l'organisme – et l'effet stroboscopique... A Redon, en Bretagne, le dirigeant d'une petite entreprise de mécanique de précision a ainsi mis son cauchemar sur YouTube (sous le titre « Une ombre très gênante »). Toutes les secondes, trois heures par jour, de février à mai et d'août à octobre, et ce depuis quatre ans, l'ombre des pales d'un aérogénérateur installé à 100 mètres balaye le sol et les murs de son atelier : un effet comparable à celui du stroboscope, cette lampe qui envoie la lumière au rythme de la musique favorisant la transe dans les boîtes de nuit. Un phénomène capable chez des sujets épileptiques de provoquer des crises.

Sans aller jusque-là, à regarder les vidéos, on se demande comment cet homme n'a pas encore mis la clef sous la porte... « On lui a proposé d'installer des rideaux pour occulter la lumière, s'étonne son industriel voisin, mais il fait une fixation. Il se rend malade tout seul. C'est comme pour le bruit. Les gens n'entendent pas le bruit, ils l'écoulent. D'ailleurs M. Royer est allé en justice deux fois, il a été débouté deux fois. » C'est que voilà des maladies qui ne ressemblent à rien. Quel symptôme plus banal que la nausée, plus indicible que la dépression, plus improuvable que le vertige ? Comme les hypersensibles des ondes (portables, Wi-Fi... lire *Le Monde* 2 du 3 mai 2008), les malades des éoliennes souffrent avant tout de ne pas être entendus. On les moque, on les charrie. Et on voit malice (« Ceux qui touchent un revenu ne se plaignent pas, c'est ceux qui n'ont rien qui râlent ») là où eux n'expriment que détresse.

METTRE LA PRESSION

« Il y a pas mal d'intox sur ces questions de santé. Des erreurs de jeunesse, il y en a eu sans doute, mais les erreurs de jeunesse sont faites pour être pardonnées. » André Antolini, main affable et costume impeccable, préside le Syndicat des énergies renouvelables. « Les éoliennes n'ont tué personne quand on compte 5 000 morts par an sur les routes... 2 000 éoliennes implantées, ce n'est rien : vous savez combien on compte de pylônes haute tension en France ? 105 000... Et puis vous avez une autre solution, vous ? Vous préféreriez des centrales nucléaires ? » André Antolini n'est pas du genre à se cacher. Il porte fièrement la Légion d'honneur à la boutonnière (« C'était du temps où je m'occupais d'immobilier. J'ai été proposé comme officier parce qu'on a considéré, je crois, que je faisais mon »

« *travail de lobbyiste avec honnêteté* ») et affiche la bonne santé de son association, passée en douze ans de 7 à 450 adhérents. Le secteur, avec un investissement global annoncé de 40 milliards d'euros, a connu un boom économique sans précédent. Sur sa calculette, le lobbyiste refait pour le néophyte des opérations posées mille fois. Coût d'installation d'un aérogénérateur : 1 500 euros le kilowatt, soit, pour un engin de 2 mégawatts, 3 millions d'euros. Taux de rendement interne des capitaux (ce que l'entreprise concessionnaire retirera de l'affaire) : un peu moins de 10 % par an : 300 000 euros.

« *Maintenant, je vous le confirme, nous sommes face à un problème, même si on peut compter dans les deux prochaines années sur les programmes déjà lancés...* » Et puis il a cette petite phrase : « *Tout ne va pas s'arrêter d'un coup...* » Peut-être lâchée trop vite ou bien lâchée à bon escient pour mettre la pression sur les pouvoirs publics, muets sur la question, alors qu'ils ont fait le choix du développement rapide de la filière : « *C'est l'Etat qui détient les clés, parce que c'est collectivement que nous avons à faire la démonstration de l'acceptabilité... Vous savez, au fond, ce n'est là qu'un phénomène Nimby tout à fait classique...* »

Nimby ? Not in my backyard - « Pas dans mon jardin ». OK pour les centrales, les déchets nucléaires, les raffineries, les éoliennes... Mais pas chez moi. Cet argument, Karin Grijol, professeure de géographie à l'université de Perpignan et en lutte dans son village de Montalba-Château contre un projet de parc éolien, l'a beaucoup entendu. « *Je l'admets : je suis une vraie bobo, je bouffe bio,*

mon fils va à l'école catalane qui prodigue un enseignement type Montessori, et je suis plutôt pour la décroissance. Mais d'un seul coup, parce que je montre la menace, je passe pour une réactionnaire égoïste qui veut protéger son pré carré. Voire pour une pro-nucléaire. Le maire nous a même traités de "populistes nauséabonds". » Spécialiste des campagnes sud-coréennes et de la géographie du développement, Karin Grijol a fait le choix de Montalba pour le cadre de vie... Et aussi parce que son mari, Philippe Botet, ingénieur agronome, enfant de la vallée au-dessous, a monté ici une exploitation de vin. Les mains pleines de tanin, il explique pourquoi il fut, comme tous ceux qui travaillent en bio, parmi les premiers à monter au créneau : « *En termes techniques, l'éolien ne gêne en rien - on fait de très grands vins dans des zones périurbaines. En termes économiques, en revanche, ça gêne en tout : quand un importateur a apprécié le vin, il vient voir la cave, les vignes. Ouvrir une bouteille, c'est voir un vignoble, une vallée, un vallon sauvage. Pas des éoliennes.* »

L'INDÉTECTABLE

Dans le très venteux département des Pyrénées-Orientales, deux grands projets sont à l'étude. L'un est à Montalba, l'autre est plus au sud, dans les Aspres. Les deux sont combattus par des gens qui ne sont ni réactionnaire ni protectionniste de la campagne. Fille de berger, chanteuse d'un groupe de rock gitano-musette, Les Madeleines, antiraciste, antinucléaire, antisarkozyste et très efficace maire de Tordères, Maya Lesné s'est battue contre l'implantation des éoliennes sur sa communauté de communes... L'avis défavorable de la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement, le mois dernier, l'a fait bondir de joie.

« *Nous avons pour l'éolien la réglementation sans doute la plus contraignante d'Europe, s'agace Antoine Foucher, directeur des campagnes de Greenpeace. On ne s'embarasse pas d'autant de considérations quand il s'agit d'installer des lignes à haute tension à partir des centrales nucléaires. Bien sûr, le passage en force ne me paraît pas une bonne idée. Mais face à un défi climatique et à un défi énergétique qui sont immenses, nous avons l'obligation de développer les renouvelables, et du point de vue éolien nous avons le deuxième potentiel européen après le Royaume-Uni.* » Quid des maladies déclarées par les populations ? « *On nous parle de cas particuliers qui ne font pas un cas général. On est dans de l'indétectable au niveau épistémologique.* » Quid du « principe de précaution » dont les mêmes militants vantaient hier le primat ? Sacrifié sur l'autel du réchauffement climatique ? La Ligue pour la protection des oiseaux a abandonné les chauves-souris, qu'on disait menacées, au cimetière des victimes collatérales, et tous les grands participants du Grenelle de l'environnement, désormais dépositaires du programme éolien qui y fut mis en avant, cosignent sans états d'âme aux côtés des lobbys industriels toutes les mesures nécessaires à faire passer l'éolien en force, sans prendre bien la mesure du changement qui est en train de s'opérer.

« *Si encore c'était là le prix à payer pour sauver la planète ! Si cela permettait de fermer les centrales nucléaires ! Mais, contrairement à ce qu'on veut nous faire croire, ce n'est pas nucléaire ou éolien ; c'est nucléaire et éolien* », soupire Alain Bruguier, le président de Vent de colère, l'une des deux organisations qui fédèrent au niveau national le

À VALENCIENNES, ON DÉMONTE

Franz Hisbergues, modeste avocat de Valenciennes, a du mal à s'habituer à sa nouvelle popularité. Pourtant, chez les anti-éolien, on serait à deux doigts de lui élever une statue, au vu du résultat qu'il a obtenu dans l'affaire des époux François. Pour la première fois, en effet, la justice y a demandé le démantèlement d'une éolienne pour « *troubles anormaux du voisinage* ». L'affaire a débuté en juillet 2007, lorsque, à Saint-Amand-les-Eaux (Nord), un couple de commerçants à la retraite a vu derrière sa baie vitrée arriver, dans le jardin du voisin, une éolienne. Oh ! Une petite chose, 12 mètres de haut, de celles qui ne nécessitent pas d'autori-

sation spéciale. Tout d'abord, ils n'ont pas réagi. C'est après qu'ils ont compris : lui qui n'avait jamais fait de tension est monté jusqu'à 17. Elle a été prise de nausées puis a fait « *une petite dépression* », comme elle dit avec timidité : « *Partout dans la maison, dans la chambre, la salle à manger, la cuisine, les lumières qui tournent, on se tient au mur, on saute au-dessus des pales comme on sauterait à la corde. Alors, pendant des mois, on a vécu les volets fermés.* »

« *La première idée d'un magistrat, c'est que tout ça est peut-être très subjectif*, raconte l'avocat. Alors cela a été très long, il a fallu faire venir des experts, des méde-

cins, des techniciens... »

Sur la base de ces expertises, le 12 novembre 2008, le tribunal de Valenciennes a donné raison aux époux François, demandant de procéder au démontage de la machine et leur accordant des dommages et intérêts pour les préjudices subis. Le jugement a été confirmé le 16 avril 2009 par la cour d'appel de Douai et l'éolienne a été enlevée le 4 juin. Aujourd'hui encore, M^{me} François n'aime pas trop en parler et se passerait bien de cette publicité. Elle chuchote juste d'un air triste : « *Si des gens vous disent qu'ils ont des nausées, de la tension, de la fatigue nerveuse, il faut les croire, ils ne vont pas vous mentir.* »



ARRACHAGE Noëlle Machet, qui vit à moins de 350 mètres d'une éolienne, sur le plateau d'Ally, (Haute-Loire) n'est plus, depuis elle-même.



VUE IMPRENABLE La proximité d'aérogénérateurs et les nuisances qu'ils entraînent font baisser la valeur immobilière des maisons alentours, plateau d'Ally-Mercœur, (Haute-Loire).

mécontentement. A Montalba-le-Château, Karin Gri-jol la géographe parle, elle, d'un « choix de société » : « Nous sommes en train de créer avec frénésie des non-lieux qui n'existent que par leur logique économique et où l'identité ne peut pas prendre pied. C'est comme la politique des grands ensembles ; le plan neige des années 1960 où l'on s'est mis à construire en masse des stations "skis aux pieds" du genre de Tignes ; ou le bétonnage du littoral du Rous-sillon... Je ne suis pas contre l'éolien, mais on oublie de regarder en arrière et de prendre le temps d'analyser le futur. Il est urgent de nous demander si nous ne sommes pas en train de faire à nouveau une grosse erreur... »

Le Lévézou (Aveyron). Dans ce pays de montagnes, entre les vallées du Tarn et du Lot, à 900 mètres d'altitude, les promoteurs ont trouvé un terreau fertile pour l'industrie du vent. Ce furent d'abord 6 éoliennes qui n'inquiétèrent personne. Une curiosité dans le paysage. Et puis, comme partout, la machine s'est emballée. Aujourd'hui ce sont 98 éoliennes qui ont reçu le permis de construire dans le département, dont 15 depuis le 25 juin.

CONTRE LES MOULINS À VENT

Jean-Pierre et Henri, deux frères célibataires, occupent la ferme de leurs aïeux, dont les photos ornent la grande pièce blafarde éclairée d'un néon. Une belle exploitation. 250 hectares. 80 têtes de bétail. Et deux éoliennes. Car Jean-Pierre et Henri ont dit oui. Leurs yeux brillent et leurs paroles courent. « Bah ! Que voulez-vous faire ? Si ce n'était pas nous, c'était le voisin... » Malins, quand ils ont vu arriver les promoteurs, les agriculteurs se sont regroupés, ont pris un notaire et ont fait monter les prix : 6 000 euros par éolienne et par an, alors qu'habituellement les prix pratiqués varient entre 2 000 et 3 000 euros. « Pour les industriels, c'est une bouchée de pain. Quand l'an passé ils ont proposé d'en ajouter cinq de plus dont une chez nous, le prix est monté à 12 000 euros, mais on n'en a pas voulu... Pourquoi ? Parce qu'avant, on ne savait pas... » Ils ne savaient pas le bruit, l'écrasement du paysage, mais surtout la guerre entre voisins et la perte de valeur de leurs terres s'ils s'avaient un jour de vouloir les revendre... « Fini ! Terminé avec leurs conneries ! Ils nous ont bien eus, va... Déjà ces deux machines-là, elles nous prennent la tête... Qu'ils les démontent s'ils veulent, et qu'ils gardent leur pognon ! »

Le Grand TASTING

Le festival des meilleurs vins



10h30 - 20h30

Carrousel du Louvre - 4 et 5 décembre 2009

BETTANE & DESSEAUME • www.grandtasting.com

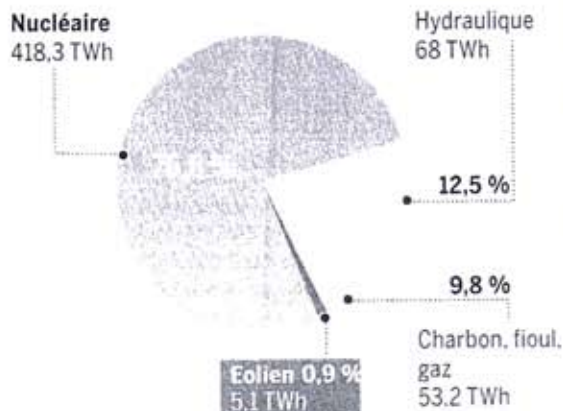
➤ Au Lévézou, c'est Jean Marty qui a donné le signal du retournement. L'agriculteur, ancien responsable de la FNSEA, la grosse organisation syndicale agricole, n'a pas supporté de voir son pays se diviser : « Dans une réunion publique à Vézins, j'ai vu des voisins qui travaillaient dans la même équipe d'ensilage se détourner les uns des autres. A l'école, il y avait d'un côté les mamans pro-éolien et de l'autre les anti-éolien. On avait des amis qui avaient accepté une éolienne. Ils se sont retrouvés isolés. Quand on est allés les voir avec ma femme - j'avoue qu'il m'en a coûté -, ils nous ont dit merci... L'éolien, c'est la guerre dans les campagnes. C'est la corruption qui nous gangrène... » Alors, en rupture avec la position officielle de son syndicat, Jean Marty est parti en guerre contre les moulins à vent, frappant aux portes des uns et des autres pour créer le « collectif ». Il fait rouler le mot dans sa bouche (« Une association, on y adhère. Un collectif, on y participe, c'est différent ») et aime citer son maître à penser, Raymond Lacombe, agriculteur aveyronnais, dirigeant de la JAC, la Jeunesse agricole catholique, avant de devenir président de la FNSEA de 1986 à 1992 : « Il disait bien qu'on mettait trop l'accent sur l'agriculture en tant qu'activité économique, et pas assez sur la ruralité. En ce temps-là, on défendait l'esprit d'un développement agricole où tout le monde avait sa chance. On parlait entraide, coopératives... Avec les éoliennes, j'ai senti qu'on était en train de tout foutre en l'air. Il fallait sortir les gens de la solitude, alors j'ai dit : "Ici, nous sommes tous coupables." Résultat : alors qu'en 2005, 85 % de la population du Lévézou était pour, aujourd'hui, tous les projets sont refusés. »

L'ÉNERGIE ÉOLIENNE EN FRANCE CHIFFRES-CLÉS

DES CHIFFRES, DES STATISTIQUES CONCERNANT L'ÉOLIEN DANS L'HEXAGONE, IL EN EXISTE PLUTÔT TROP QUE PAS ASSEZ : RÉSULTAT DE LA GUERRE ENTRE PRO ET ANTI. VOICI NÉANMOINS QUELQUES DONNÉES ESSENTIELLES.

L'ÉOLIEN, C'EST RIEN (OU SI REU)

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION ÉLECTRIQUE FRANÇAISE EN 2008



Le parc éolien ne participe que très marginalement à la production en électricité du pays. Et cela le restera, même avec un fort accroissement des capacités de production.

TWh (térawattheure) = 1 000 000 000 KWh (kilowattheure)

SOURCE : SUIVI-EOLIEN.VERITE.FREE.FR

Dans ce monde rude de montagnards, il faut du courage pour avouer une dépression. Gérard Vidal est une armoire à glace de 46 ans. Pourtant son visage carré et buriné laisse sourdre une profonde détresse qu'il masque à grand-peine devant ses enfants. C'est à mi-mot qu'il avoue que le médecin lui a donné des comprimés. Du Lexomil. Gérard a 40 vaches, de belles terres, de beaux enfants, une femme qui travaille auprès de handicapés mais, il y a trois ans, quand les éoliennes ont été installées, il a senti que rien ne serait plus comme avant. « Le bruit ne me gênait pas trop, sur le tracteur on n'entend pas grand-chose, en revanche ma femme, au jardin, elle, avait la nausée. Mais est-ce qu'on peut dire si c'est ça ? J'étais prêt à jeter l'éponge. Vendre. Je voulais partir. Mais pour aller où ? Qu'est-ce que je sais faire d'autre ? Ce sont les enfants qui nous ont retenus. » Ceux-ci ont le visage grave et inquiet. Camille, en première au pensionnat à Rodez, raconte la difficulté à se faire entendre : « Les autres, les profs, ils disaient : "Le bruit c'est dans la tête..." » Gérard montre son thorax : « J'ai arrêté d'en parler parce que je passais pour un con, mais je sentais comme une vibration, là... »

Aux Etats-Unis, le docteur Nina Pierpont publie ce mois-ci un livre-enquête sur ce qu'elle a baptisé le « wind turbine syndrome » (*Wind Turbine Syndrome, a report on a natural experiment*, K-Selected Books, Santa Fe). « Un médecin écoute les symptômes de ses patients. Il ne commence pas par dire qu'il ne les croit pas. Le discours des compagnies industrielles, c'est d'affirmer que le bruit est trop faible pour impliquer quoi que ce soit et que les

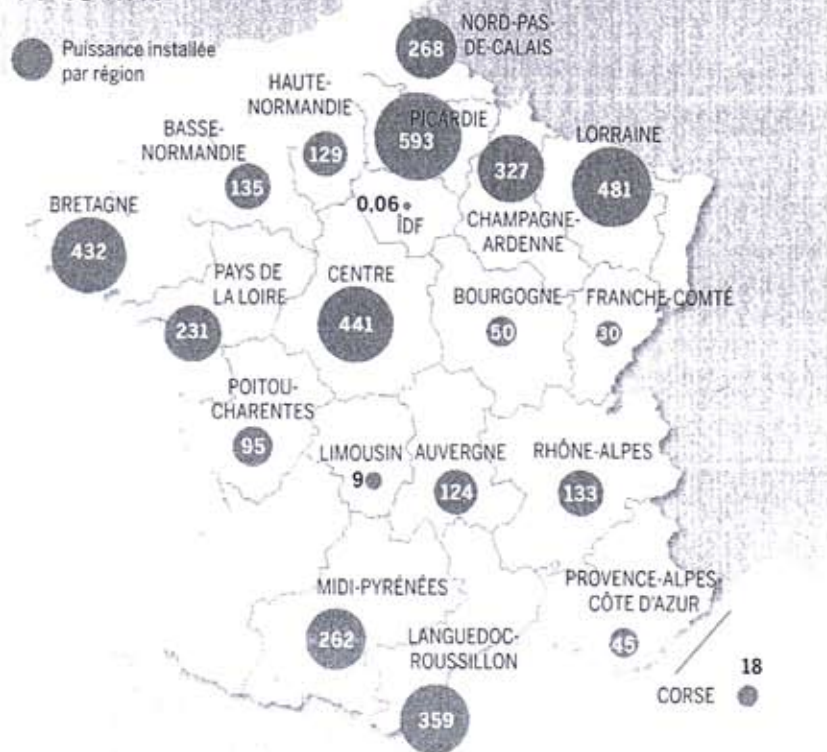
gens fabriquent tout ça pour obtenir quelque chose. Mais quand les gens abandonnent leur maison, ce n'est pas parce qu'ils inventent. » Pédiatre diplômée de la John Hopkins University de New York, installée dans le nord de l'Etat, entre les Adirondacks et le Saint-Laurent, Nina Pierpont clame qu'elle n'a aucun conflit d'intérêts avec l'industrie éolienne, son village n'étant pas une cible intéressante pour les aérogénérateurs. En revanche, elle a une bonne raison d'être attentive à la question : son mari a longtemps souffert de vertiges avant de recevoir le traitement approprié à un déséquilibre dans l'oreille interne, une spécialité médicale encore imparfaitement explorée...

PORTEUR D'ANGOISSE

Documenté, relu par des spécialistes en neurologie, psychiatrie, ORL, histoire de se couvrir scientifiquement, son livre n'a pas pour but, dit-elle, d'expliquer le phénomène (« Parce que clairement, l'état de nos connaissances sur le sujet n'est pas aujourd'hui suffisant ») mais d'amener la communauté scientifique à s'y intéresser. « Pour ça, la procédure d'usage est d'abord de montrer des séries de cas qui décrivent des constantes, des modèles. C'est la base de départ préalable à toutes recherches épistémologiques et cliniques approfondies. » Approfondir quoi ? Eh bien par exemple la question des infrasons, pour laquelle elle a reçu le soutien et les conseils du professeur Owen Black qui, à Portland, est un spécialiste de la question, ayant travaillé lui-même pour la marine américaine sur des symptômes similaires liés aux sonars... ☉

LA OÙ LE VENT SOUFFLE

PUISSANCE TOTALE INSTALLÉE EN FRANCE (MI-2009) :
4 243 MW



SOURCE : SUIVI-EOLIEN.COM

GROS SOUS

1 À 1,5 MILLION D'EUROS
PAR MÉGAWATT

C'est le coût d'installation d'une éolienne. Mais l'industrie est subventionnée par l'Union européenne, l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) ou les conseils régionaux (source : parc-eolien.com).

PRIX DE VENTE GARANTI

Enfin, EDF est obligé d'acheter l'électricité éolienne à prix garanti. Ce prix est de 82 euros/mégawatt, contre 69 euros/mégawatt en moyenne. A titre indicatif, il est autour de 40 euros/mégawatt pour l'électricité nucléaire (source : suivi.eolien.verite.free.fr).

À LIRE

Deux études de l'Institut Montaigne : www.institut-montaigne.org/developpement-durable-25.html

La « puissance installée » permet de visualiser les régions les plus équipées en éoliennes : là où il y a du vent, au nord, à l'ouest, le midi.

La puissance totale installée aujourd'hui en France est d'environ 4 300 mégawatts, en progression constante. En 2005, ce chiffre était d'environ 750 mégawatts. Les objectifs du Grenelle de l'environnement sont de 25 000 mégawatts d'ici à 2020... Il faut toutefois savoir que la puissance électrique effectivement disponible, dépendante de la force du vent, ne représente en moyenne que 20 à 40 % de la puissance installée.

« Qu'on arrête avec cette histoire d'infrasons ! » Ancien patron du service ORL de l'hôpital Saint-Antoine, à Paris, le professeur Claude-Henri Chouard n'est pas du genre rigolo. Il n'a pas de temps pour les approximations et les questions farfelues. « C'est justement parce qu'on n'entend pas les infrasons qu'on leur donne toutes sortes de pouvoirs mystérieux. Les gens fantasment... » Membre de l'Académie de médecine, le Pr Chouard a présidé le rapport que celle-ci a rendu sur les éoliennes. Tant les infrasons que les effets stroboscopiques y sont écartés « quand la distance réglementaire d'au moins 500 mètres est respectée, précise le professeur. En revanche, il y a très authentiquement avec les éoliennes un problème de bruit, qui peut être la cause d'épisodes de stress et de perturbations du sommeil. La nocivité du bruit est en grande partie liée à l'inquiétude qu'il soulève. Si, au début d'un voyage en avion, c'est le bruit qui va vous stresser, en vol, c'est l'absence de bruit des moteurs qui pourrait être source de frayeur. C'est pourquoi le bruit des éoliennes peut être considéré comme plus nocif que celui d'un train ou d'une autoroute : foncièrement irrégulier, il est porteur d'angoisse ». L'Académie de médecine et son rapporteur, tout en reconnaissant que « 500 mètres est une distance théoriquement suffisante », soulignent que « la propagation du bruit obéit à des méca-

nismes très compliqués et varie en fonction du vent, du terrain, de l'humidité, de la chaleur... » Et recommandent une distance de précaution de 1 500 mètres « au-delà de laquelle ces variations sont gommées ».

UNE ENQUÊTE SANS SURPRISE

Si cette mesure est en deçà de celles préconisées par les médecins anti-éolien (Nina Pierpont prône une distance minimale de 2 kilomètres en plaine et de 3,5 en zones de montagne), elle n'en est pas moins une épine venimeuse dans le pied des industriels. Où trouver en effet, sur la carte de France, des emplacements constructibles et venteux à 1,5 km de toute terre habitée ? En mer. Mais le coût y est beaucoup plus élevé et déjà les pêcheurs du Tréport se mobilisent contre les projets évoqués sur leurs zones. La réponse stratégique ne s'est pas fait attendre : le gouvernement a diligenté en mars 2008 une enquête de l'Afsset, l'agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail. Résultat : un bijou qui avoue sans fard avoir fait appel aux services du Syndicat des énergies renouvelables, la très lobbyiste association d'André Antolini, pour une enquête dont les conclusions sont sans surprise : il n'y a aucune preuve avérée de risques pour la santé. □

« DE LOIN ON PEUT TROUVER ÇA BEAU, CES MACHINES, MAIS CHEZ MOI, QUAND LE VENT SOUFFLE DU NORD, ELLES PEUVENT VOUS RENDRE FOU. » YVES BAGÈS, AGRICULTEUR



PAYSAGE ÉCRASÉ Yves Bagès, ici avec Noëlle Machet, dans l'ombre d'une des machines du plateau d'Ally.